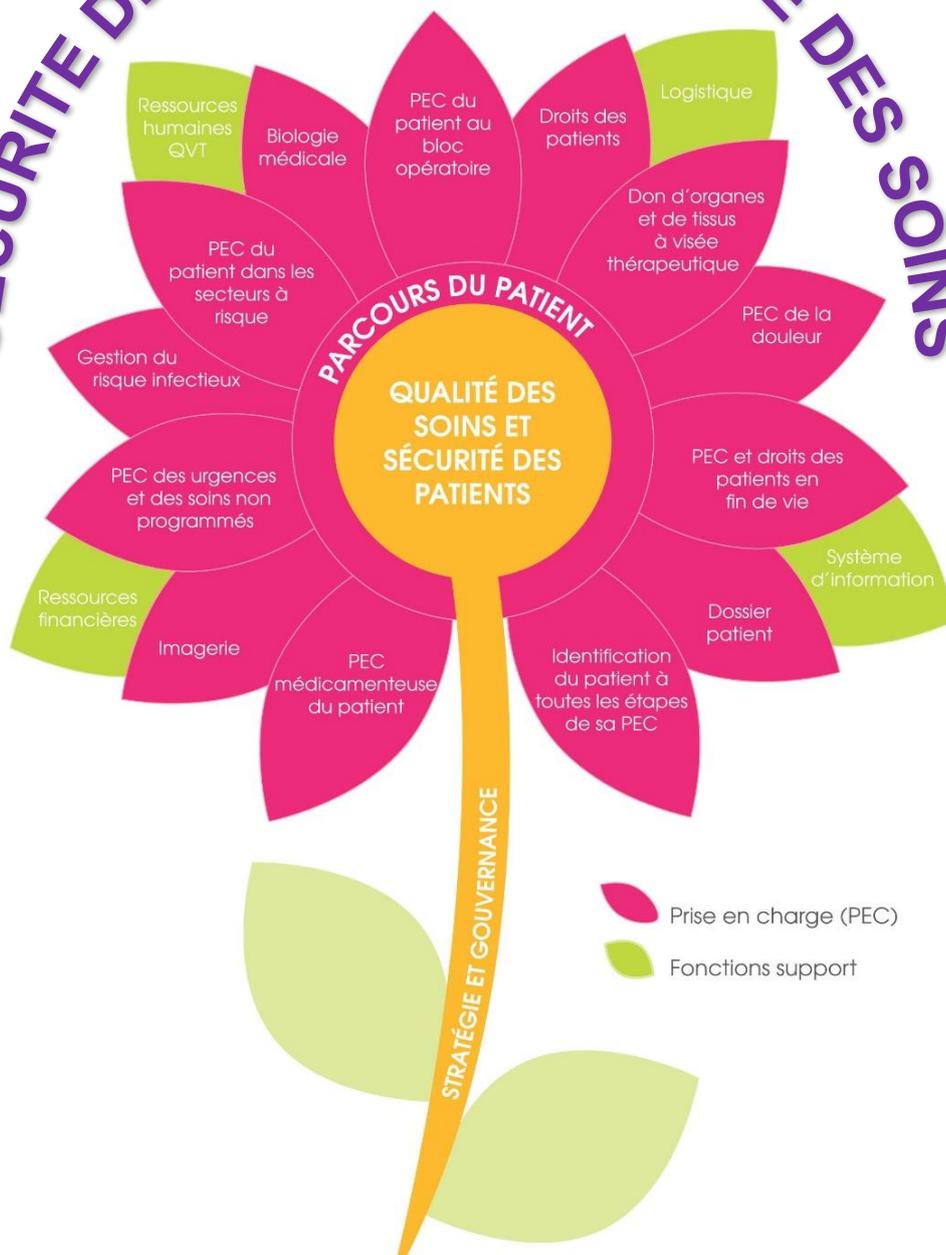


SECURITE DES PATIENTS-QUALITE DES SOINS



LA POLITIQUE 2023-2028 des Hôpitaux Champagne Sud



SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET ENJEUX.....	3
2. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS	4
3. SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet médico-soignant 2017-2022 avait déjà comme objectif de construire une démarche territoriale de la qualité et de la sécurité des soins pour la construction de filières médicales efficaces.

Le changement s'est ainsi opéré, passant d'une démarche d'établissement à une démarche territoriale construite collectivement :

- Le dispositif de pilotage et la stratégie de développement ont été adaptés à l'échelle du territoire,
- Les axes stratégiques prioritaires de développement de la qualité et de la sécurité des soins ont été identifiés et déployés au niveau du territoire,
- La valorisation, l'information et la communication ont été pensées au niveau du territoire.

Considérant cet engagement novateur, la HAS a proposé aux établissements sanitaires des hôpitaux Champagne Sud de s'engager dans une démarche de certification entièrement commune, par mesure dérogatoire.

C'est ainsi que le centre hospitalier de Bar sur Seine, celui de Bar sur Aube, celui de Troyes, le groupement hospitalier Aube Marne et l'établissement public de santé mentale de l'Aube se sont présentés ensemble devant la HAS en mai 2018, qu'ils ont tiré des enseignements de leurs écarts et qu'ils ont collectivement travaillé pour s'améliorer.

En octobre 2019, les HCS étaient certifiés en B.

Cette expérience unique leur a permis de développer le travail en équipe au-delà de leur établissement respectif, de donner du sens au maillage territorial, à la gradation des soins et à la subsidiarité entre établissements.

Cette alliance a montré sa force dans la gestion de la crise COVID qui s'est appuyée sur l'organisation en place et cette habitude de travailler ensemble dans l'intérêt commun des patients du territoire.

En décembre 2020, considérant l'expérience passée et après avoir consulté la direction générale, l'ensemble des établissements et la représentation des usagers, partie prenante du pilotage de la démarche qualité-sécurité des soins, les Hôpitaux Champagne Sud ont sollicité la HAS pour poursuivre ensemble autour des enjeux affichés par la HAS.

À titre dérogatoire, la HAS a maintenu une procédure de certification commune pour la qualité des soins pour les HCS.

Pour les cinq années à venir, les **enjeux** sont identifiés comme suit :

- Consolider le portage territorial de la qualité et de la sécurité des soins au-delà des Hôpitaux Champagne Sud dans une logique de parcours,
- Promouvoir l'engagement du patient pour une meilleure efficacité des prises en charge,
- Enrichir le pilotage médico-économique des activités par la prise en compte des résultats de qualité et de sécurité des soins.

2. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS

Les objectifs sont construits sur la base de l'expérience acquise et des données analysées, notamment : cadre législatif et réglementaire, référentiels de bonne pratique, résultats des évaluations, événements indésirables, retours d'expérience, expérience patient.

La démarche a été mise en œuvre sur la base :

- D'une approche pluri professionnelle fondée sur l'information et la concertation sous l'impulsion de l'équipe territoriale de la qualité et sécurité des soins des HCS,
- D'une présentation pour avis aux instances des établissements (CME et CSIRMT) et du territoire (CSIRMT et CSE),
- D'une décision exécutoire par le COSTRAT pour une intégration dans le PMSP 2023-2028.

Le programme d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins commun aux HCS constitue l'outil de déclinaison opérationnelle.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Capitaliser sur l'expérience patient	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'expérience patient au-delà du recueil de la satisfaction et du traitement des plaintes et réclamations • Renforcer l'implication des représentants des usagers à tous les niveaux du processus d'amélioration continue de la qualité
Contribuer au déploiement et au renforcement d'une culture partagée de qualité et sécurité à l'échelle des HCS et du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une organisation territoriale de la maîtrise du risque infectieux • Disposer d'une politique territoriale de prévention et de gestion des risques environnementaux de soins pouvant être à l'origine de contamination et/ou d'infection • Disposer d'une organisation territoriale de radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement • Intégrer les démarches qualité à reconnaissance externe à la démarche globale de la qualité des soins : accréditation, certification, labellisation... • Mettre en place l'assurance qualité dans les secteurs ou pour les activités dans le cadre des futures accréditations • Dynamiser la gestion collective des événements indésirables associés aux soins en vue d'améliorer collectivement les pratiques professionnelles • Contribuer à l'identification des filières et parcours de soins en intégrant les objectifs de bonnes pratiques organisationnelles et de soins.
Donner un nouvel élan à la démarche commune de certification des établissements de santé pour la qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer la certification commune des établissements de santé pour la qualité des soins au niveau des HCS • Renforcer le dialogue et développer des outils en commun avec les établissements partenaires du GHT, notamment dans le cadre des projets territoriaux de filières • Mettre en place des synergies entre les démarches du secteur sanitaire et celles du secteur médico-social
Développer le pilotage de la performance à la qualité intégrant la culture de la pertinence et du résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter les activités en intégrant des indicateurs de qualité et sécurité (indicateurs de structure, de processus et de résultat) • S'impliquer dans le financement hospitalier dans le cadre du dispositif d'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) et de son évolution

3. SIGLES ET ABREVIATIONS

CME : Commission Médicale d'Établissement

COSTRAT : Comité Stratégique

COVID : Coronavirus SARS Cov-2

CSE : Comité Social et Economique

CSIRMT : Commission des Soins Infirmiers, de Réadaptation et Médico-Technique

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

HAS : Haute Autorité de Santé

HCS : Hôpitaux Champagne Sud

IFAQ : Incitation Financière à la Qualité